

AU SOMMAIRE EN JUIN 2021

L'édito du secrétaire académique.....	1
Résultats de l'enquête sur les conditions de travail	2
Compte-rendu de l'audience avec la Région	5
Épreuves du Bac Pro : des précisions sur la FAQ.....	7
La CAPA sur les accélérations de carrière	8
1% de promus en plus à la Hors-Classe en 2021.....	8
CAPPEI par VAEP : la circulaire académique	9
Les recours aux mutations intra-académiques.....	9
Demande d'audience à la Rectrice.....	10
Les familles de métiers à la rentrée 2021	10
Compte rendu du Grenelle de l'Éducation	10

L'édito du secrétaire académique

Nous voilà entrés dans la dernière ligne droite. Elle s'achèvera le 9 juillet pour ceux qui devront faire passer l'oral de contrôle du Bac Pro, quelques jours avant pour les autres.

Ces vacances vont nous permettre de nous reposer et de décompresser. Peut-être pas assez, tellement dans certains établissements l'année scolaire a été compliquée.

Notre enquête sur les conditions de travail, dont vous trouverez dans ce bulletin académique une synthèse des résultats, l'a montré.

Difficile matériellement. Difficile dans les rapports avec les élèves et leur famille. Difficile avec la hiérarchie.

La souffrance au travail est aussi grande que le manque de reconnaissance de notre métier.

Ce ne sont ni les annonces du Ministre d'une pseudo-revalorisation de certains agents dans le cadre du Grenelle, ni la feuille de route des ressources humaines envoyée il y a peu par le Recteur à tous les agents, qui vont rendre attractif les métiers de l'Éducation nationale.

Pour cela, l'État doit nous donner les moyens matériels, humains et financiers pour «faire tourner correctement la boutique». Il ne doit plus hésiter à sanctionner les élèves qui enfreignent les règles et les Chefs d'établissement qui ne respectent pas nos statuts.

Résultats de l'enquête sur les conditions de travail

En mai dernier, une grande enquête sur les conditions de travail des enseignants de la voie professionnelle a été menée par le SNETAA-FO. Nous remercions les 206 collègues qui ont pris quelques minutes pour répondre aux questions.

1/ Profil des répondants

Ces collègues enseignent à 82% en LP. La part de ceux affectés en SEP ou en SEGPA représente 8% pour chacune de ces structures. Peu de réponses nous sont parvenues des EREA et des collèges (2% au total).

65,8% des répondants enseignent dans une discipline professionnelle et 32,7% en enseignement général. Les autres 1,5%, exercent notamment les fonctions de DDFPT.

Les titulaires comptent pour 94,5% des personnes qui ont répondu, contre 2% pour les stagiaires et 3,5% pour les contractuels.

2/ Équipements informatiques en état de marche à disposition du professeur

99% répondants indiquent avoir un ordinateur à leur disposition dans leur salle de classe ou atelier.

Le vidéoprojecteur est un équipement aussi très présent : 92% des collègues en disposent.

Malheureusement, tous les collègues qui ont un ordinateur dans leur salle, ne peuvent pas se connecter au réseau internet puisque uniquement 84% des réponses mentionnent la présence de cette connexion.

À l'heure des capsules vidéos, animations, applications en langues vivantes et autres, force

est de constater que la généralisation des haut-parleurs n'est pas de mise : 61,3% des réponses font mention de cette absence.

Seuls 23,1% des collègues disposent de matériel spécifique adapté à leur discipline.

La présence d'un tableau blanc interactif dans nos établissements est limitée : 15,1% des collègues déclarent en avoir un à disposition.

Quant à la webcam, elle est évoquée de façon très marginale dans 3,5% des réponses.

3/ État des équipements pédagogiques dans les salles spécialisées ou ateliers.

Les réponses formulées à ce sujet mettent en évidence deux occurrences : la quantité insuffisante des équipements (57,4%) et l'obsolescence du matériel (42%).

Seulement 14,4% des répondants indiquent disposer d'un équipement neuf et moderne. Ce pourcentage est à comparer aux 30,9% de collègues qui déclarent avoir des équipements en panne ou hors service (17%), inadaptés (11,2%) ou non conformes (2,7%).

4/ État des salles de cours et ateliers

Le plus gros des points noirs évoqués est de loin l'isolation thermique. Il est mentionné dans 57,7% des réponses.

Dans une moindre mesure, trois autres points noirs ressortent : l'éclairage et la luminosité (35,6%), la vétusté des locaux (35%) et la condamnation des fenêtres (33,1%).

La mauvaise acoustique dans les salles est évoquée par 24,5% des répondants.

Les problèmes de propreté sont mentionnés dans 12,9% des réponses tout comme un ensemble de problèmes divers, qui vont de l'absence de fenêtre aux fuites d'eau non réparées en passant par l'absence de régulation du chauffage.

5/ Le comportement des élèves envers le professeur

Deux occurrences se distinguent : la courtoisie et le manque de respect pour respectivement 48,7% et 40,5% des réponses.

Dans des proportions bien plus inférieures, il est répondu l'hypocrisie (23,1%) et l'agressivité (16,9%).

Dans les commentaires, les collègues indiquent que le comportement des élèves dépend varie d'une classe à l'autre et diffère en fonction du secteur. Le secteur tertiaire semble rencontrer moins de problèmes que les autres.

6/ Évolution du comportement des élèves

Aucune réponse mentionne une évolution très favorable du comportement des élèves et 6,7% indiquent une évolution favorable.

Pour 11,8% des répondants à cette question, il n'y a pas d'évolution notable.

Sans surprise, la majorité des collègues répondent que l'évolution des comportements est défavorable voire très défavorable avec respectivement 56,9% et 24,6% des réponses qui mentionnent cela.

7/ Les familles des élèves

La caractéristique largement dominante des

familles des élèves de la voie professionnelle, est l'absence d'implication dans la scolarité de leurs enfants. La proportion de cette occurrence dans les réponses s'élève à 68,2%.

Deux autres occurrences font presque jeu égal : le soutien inconditionnel à leur enfant (26,7%) et leur caractère revendicatif (26,2%).

Les familles courtoises existent tout de même puisqu'elles sont mentionnées dans 19% des réponses.

La proportion de familles qui sont présentes pour leurs enfants ou qui soutiennent l'enseignant quand leur enfant est en faute sont chacune de 5,1%

Dans les commentaires, de nombreux collègues précisent que des familles sont dépassées par le comportement de leurs enfants. Ces derniers sont parfois qualifiés d'enfants rois. Dans des établissements, plusieurs types de familles cohabitent.

8/ La gestion de la vie scolaire

Dans de nombreux établissements, les exclusions et les retenues sont appliquées par la vie scolaire. Les proportions de ces occurrences dans les réponses sont respectivement de 53,2% et 45,3%. De plus, 22,1% des collègues, nous indiquent que la sanction est systématique dans leur établissement.

À l'opposé, il y a 19,5% des lycées où les exclusions sont quasiment impossibles, 6,3% où la vie scolaire refuse les retenues et 5,8% où toute sanction est impossible à mettre.

Une part non négligeable des répondants indiquent que la vie scolaire procède à des modifications d'emploi du temps des élèves sans

l'accord des enseignants concernés.

9/ Les caractéristiques des Chefs d'établissement

Les Chefs d'établissement qui donnent toujours raison au professeur sont deux fois plus nombreux que ceux qui donnent systématiquement raison aux élèves. Les proportions dans les réponses sont respectivement de 13,5% et 6,8%.

La proportion de Proviseurs ou Principaux qui sont réticents à sanctionner les élèves fautifs est très légèrement supérieure à celle de ceux qui sont ouverts aux sanctions (29,2% contre 25,5%).

Beaucoup de collègues considèrent que leur Chef d'établissement est accessible (45,3% des réponses).

Les personnels de direction sont peu nombreux à fréquenter la salle des profs (12%) mais bien plus à rester enfermés dans leur bureau (41,1%). Leur communication est pour 54,7% d'entre eux, exclusivement numérique.

Seul 26% des collègues considèrent que leur Chef d'établissement respecte leurs droits et leur statut.

10/ L'organisation des PFMP

L'organisation des PFMP est conforme aux textes pour uniquement 40% des répondants, certains Proviseurs (30%) demandent même aux enseignants d'assurer les cours aux élèves sans stage, tout en suivant ceux qui en ont un, sans paiement d'heures supplémentaires effectives.

Dans une grande majorité des cas (61,6%),

toute l'équipe pédagogique participe au suivi. Il existe de nombreux établissements où le professeur principal doit réaliser tout seul ce suivi (20% des réponses).

La recherche des lieux de stage est aussi assurée seule par ce dernier dans 14,2% des cas. Il est accompagné parfois par l'ensemble des l'équipe pédagogique ou du DDFPT. Les pourcentages de réponses sont respectivement de 24,2 et 13,2.

11/ Les relations avec les collègues

Les relations avec les collègues sont majoritairement cordiales (53,2% des réponses) ou très cordiales (27,5% des réponses).

Pour 17,5% des répondants, ces relations sont distantes voire désagréables ou très désagréables (respectivement 1,1% et 2,1%)

12/ Le climat scolaire

Le climat scolaire est convenable pour 33,2% des collègues qui ont répondu à l'enquête et propice aux apprentissages pour seulement 9,8% de ces derniers.

Pour les autres, il est dégradé (45,3%), difficile (13,2%) ou même dangereux (0,5%).

13/ L'utilisation de l'ENT

Une grande majorité des répondants (64,7%) utilisent l'ENT pour communiquer avec les familles ou les collègues ou se rendre sur Eduline (29,5%) ou Pronote.

L'utilisation des applications pédagogiques n'est mentionnée que dans 20% des réponses.

Enfin, 11,9% des collègues n'utilisent pas du tout l'ENT.

Compte-rendu de l'audience avec la Région

Le 19 mai dernier, le SNETAA-FO a été reçu par Madame Manoëlle MARTIN, Vice-Présidente de la Région des Hauts-de-France, en charge des lycées et de l'orientation.

La délégation de notre syndicat était composée de nos représentants des académies d'Amiens et de Lille.

Cette audience fait suite à la grande enquête sur les conditions de travail dans la région académique pour laquelle nous avons eu plusieurs centaines de réponses.

Nous avons choisi d'aborder quatre thèmes lors de cette rencontre :

- la carte des formations,
- l'état des bâtiments, des salles de cours et ateliers,
- les équipements pédagogiques,
- le numérique.

Sur le premier, le SNETAA-FO a rappelé que si l'apprentissage post bac ne nous pose pas de problème, le développement de ce dernier aux niveaux infra bac nous inquiète, notamment quand il s'agit de mixer les parcours lors d'une même année scolaire.

En effet, pour les apprenants, cette mixité entraîne des allers-retours en classe. Ce public, scolairement fragile, n'est pas en mesure de rattraper les enseignements qu'ont reçu les autres élèves de la classe qu'il réintègre quand une période d'essai en entreprise n'a pas été concluante. C'est bien souvent une source de décrochage scolaire, suivie d'une sortie du système scolaire sans diplôme.

La mixité des parcours et des publics dans une même classe, dégrade très fortement les

conditions de travail des enseignants. La raison principale est liée à l'organisation des périodes en entreprise des différents publics qu'ont dans leurs cours les enseignants. Ils doivent ainsi jongler avec différentes progressions et assurer en permanence cours et suivis des stages. Leur temps de travail est fortement augmenté, sans compensation financière ou très insuffisante quand elle existe.

La Vice-Présidente de Région nous a indiqué ne faire qu'entériner les décisions prises par la Région académique. Pourtant, le Secrétaire Général de cette dernière, a récemment évoqué lors d'un groupe de travail, le très bon dialogue avec la Région, laissant ainsi penser à son auditoire, qu'elle fait plus qu'entériner les décisions académiques.

Pour les trois autres thèmes abordés lors de cette audience, notre syndicat s'est très fortement appuyé sur les réponses à l'enquête.

Le SNETAA-FO a demandé à ce qu'un plan de rénovation des bâtiments soit rapidement mis en place. Il y a urgence, dans certains établissements, à changer les fenêtres qui sont condamnées et donc empêchent une bonne ventilation des salles, élément clé de la lutte contre la Covid. Il y a aussi urgence à mieux isoler thermiquement les bâtiments, point noir le plus soulevé par les répondants à notre enquête. Les faux plafonds doivent être généralisés. Ils permettent, non seulement de diminuer le volume à chauffer l'hiver, mais améliorent l'acoustique des salles. L'éclairage et la pose de rideaux, pour le SNETAA-FO, doit aussi faire partie de ce plan de rénovation.

La Région nous a répondu que depuis deux

ans, des études assez poussées sur l'air des bâtiments sont en cours et que l'aération des salles est prise en compte dans les travaux de rénovation. Madame MARTIN a rappelé que ce sont des centaines de millions d'euros¹ qui sont investis dans les lycées chaque année. En ce qui concerne les demandes de rénovations et de travaux, les interlocuteurs de la Région sont les Chefs d'établissement. Le SNETAA-FO lui a répondu que certains d'entre eux ne « jouent pas le jeu » et que dans ce domaine, le « pas de vague » est aussi de rigueur.

Pour conclure sur le bâti, nous avons fait remarqué que dans certains lycées, la crise de la Covid a entraîné une baisse de la propreté des locaux, à cause du non remplacement des agents malades ou en ASA.

La Vice-Présidente, tout en reconnaissant que localement il y avait des difficultés, nous a assuré que tous les moyens ont été mis en place pour qu'il n'y ait pas d'arrêt de la restauration scolaire, ni dans l'entretien. Ce sont 1500 agents qui ont été remplacés.

En ce qui concerne les équipements pédagogiques, le SNETAA-FO a interpellé la Région sur les deux principales difficultés soulevées par les collègues : les quantités insuffisantes et l'obsolescence de ces équipements. Nous avons aussi rappelé que des changements de programmes ont eu lieu en enseignement général et qu'ils nécessitent l'emploi de nouveaux équipements.

Il nous a été répondu, que dans ce domaine aussi, les Chefs d'établissement sont les interlocuteurs de la Région. Mais contrairement au bâti, ils sont accompagnés par les Inspecteurs dans leurs remontées des besoins. Nous ne manquerons pas de les interroger pour

connaître les dotations qu'ils ont sollicité auprès de la Région. Il semble qu'une fois de plus, pour certains personnels d'encadrement, moins ils demandent, mieux c'est...

Les derniers échanges avec la Vice-Présidente de la Région ont porté sur le numérique dans la voie professionnelle.

Si les ordinateurs (pas toujours très performants) et les vidéoprojecteurs sont présents dans la quasi-totalité des salles de cours, c'est loin d'être le cas des haut-parleurs et de la connexion au réseau internet. Cette dernière est parfois très limitée en débit, voire inexistante. Ce point pose problème pour le SNETAA-FO : certains Proviseurs demandent aux collègues d'utiliser leur forfait personnel 4G pour se connecter à l'application de vie scolaire (Pronote en général). Autrement dit, ces collègues payent pour travailler. C'est tout simplement inadmissible !

Madame MARTIN, nous a répondu que la Région renouvelle régulièrement le matériel informatique et que cela coûte entre 8 et 10 millions d'euros par an. Dès le mois de septembre prochain, les Chefs d'établissement seront sollicités pour faire des demandes d'équipement ou de renouvellement de matériel informatique.

Le SNETAA-FO a dénoncé la pauvreté de l'offre des applications pédagogiques présentes sur l'ENT et le fait que certaines conduisent à proposer l'achat de services (Dropbox² par exemple). Notre enquête montre que peu de collègues utilisent les applications de l'ENT, mis à part pour aller sur Pronote, Eduline et communiquer avec les collègues et les élèves. Au prix que coûte cet outil, son utilisation est très décevante.

À mi-mot, la Région nous a donné raison, en indiquant continuer à travailler à l'amélioration des offres et produits de l'ENT.

Enfin, il y a quelques semaines, Madame MARTIN, en réponse à des questions posées par le SNETAA-FO, avait évoqué la dotation de 7500 ordinateurs portables dans les lycées. Nous avons voulu savoir comment la répartition entre les établissements a été faite et comment ont été désignés les élèves bénéficiaires.

Sans surprise, il a appartenu aux Proviseurs de remonter leurs besoins et de ventiler les dotations aux élèves. Ce sont entre 2 et 50 ordinateurs portables que chacun d'eux a dû distribuer. Malgré cela, il y a toujours des élèves sérieux qui ne peuvent pas suivre en distanciel faute de matériel et/ou de connexion à internet. À noter qu'aucune annonce de solutions

pour palier aux difficultés de connexion rencontrées par certains élèves a été faite.

Notre rencontre aura duré un peu plus d'une heure. À entendre la Région, nombres de difficultés évoquées ont pour origine les remontées des Chefs d'établissement...

La Vice-Présidente de la Région nous a invité à lui faire remonter directement les informations ou les besoins que certains Chefs d'établissement « oublient » de lui communiquer. Nous n'y manquerons pas.

¹ *Pour mémoire, 845 millions d'euros sont prévus dans le programme prévisionnel d'investissements de 2016-2021.*

² *Il semblerait que cette application ait été depuis retirée de l'ENT.*

Épreuves du Bac Pro : des précisions sur la FAQ

Le 5 mai dernier, le Ministre de l'Éducation nationale envoyait un mail à tous les enseignants de la voie professionnelle pour leur préciser les aménagements des épreuves du CAP et du Bac Pro.

Pour ce dernier, loin d'amener des précisions, un passage a engendré beaucoup d'interrogations chez les PLP et les Proviseurs : la retenue des deux meilleures notes des épreuves relatives aux enseignements généraux et la neutralisation des autres.

Face à l'inquiétude et aux nombreuses questions soulevées par nos collègues, le SNETAA-FO, a demandé que des explications claires soient apportées aux PLP.

Pour clarifier le message de Jean-Michel BLAN-

QUER, le 21 mai, le ministère a mis à jour la FAQ relative aux examens ([lire ici](#)).

Seules quatre épreuves sont concernées :

- le français (coef. 2,5),
- l'histoire-géographie et l'EMC (coef. 2,5),
- la PSE (coef. 1),
- l'éco-droit et éco-gestion (coef. 1).

La moyenne pondérée des deux meilleures notes de ces quatre épreuves, remplacera chacune des deux plus mauvaises notes.

Les moins matheux de nos lecteurs pourront se reporter à l'exemple donné dans la FAQ pour bien assimiler la méthode de calcul.

D'autres points sur les examens de la voie professionnelle sont à lire dans cette FAQ.

La CAPA sur les accélérations de carrière

Le 18 mai dernier s'est tenue une Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA) pour étudier les tableaux d'avancement accélérés d'une année pour les passages au 7^e et au 9^e échelon dans le corps des PLP.

73 enseignants étaient promouvables à une accélération de carrière d'un an pour le passage du 6^e au 7^e échelon. Ils étaient 93 pour le passage accéléré du 8^e au 9^e.

Dans les deux tableaux, les promouvables étaient classés d'abord en fonction de l'avis émis par le Recteur au premier ou deuxième rendez-vous de carrière. Ensuite, intervenait l'ancienneté dans le corps, l'ancienneté générale de service puis l'âge.

Dans chacun des tableaux, conformément au statut de ce corps, le nombre de promus a correspondu à 30% des promouvables.

Ainsi, 22 PLP ont bénéficié d'un passage accéléré au 7^e échelon. Un seul avec un avis *très satisfaisant* à son premier rendez-vous de carrière, les autres ayant eu un avis *excellent*.

Il y a eu 28 promus pour le passage accéléré au 9^e échelon, tous avec un avis *excellent* à

leur deuxième rendez-vous de carrière. À noter que dans ce tableau, tous les avis *excellent* n'ont pas bénéficié d'une promotion.

Au début des travaux de cette commission, dans aucun tableau, la parité femme-homme n'était respectée. Suite aux interventions des syndicats, dont notamment celle du SNETAA, la parité a pu être obtenue dans le tableau pour le passage accéléré au 7^e échelon.

Tous les ans, notre syndicat rappelle aux représentants de l'État ses engagements en matière de parité femme-homme.

Cette CAPA a montré une fois de plus, que l'Éducation nationale classe les collègues suivant une logique de quotas (groupement de discipline, département, sexe...), notamment à travers les avis émis par la Rectrice.

Il est donc impossible de dire que les personnes promues sont les plus méritantes.

Il ne va pas être simple pour les collègues qui n'ont pas été promus malgré un avis *excellent*, de trouver la motivation pour continuer à s'investir dans leurs missions.

1% de promus en plus à la Hors-Classe en 2021

Annoncée dans le cadre du Grenelle de l'Éducation et présentée comme une mesure qui augmente le pouvoir d'achat des personnels enseignants, le taux de promotions à la hors classe a été augmenté en mai dernier.

La proportion de promouvables est passée de 17% à 18% depuis la publication d'un arrêté, le 7 mai dernier ([lire ici](#)). Merci de votre générosité Monsieur le Ministre.

Dans l'académie, l'an passé, le tableau d'avancement à la hors classe contenait 1076 promouvables et il y a eu 183 promotions.

On peut donc espérer cette année 10 promus de plus, soit 193 passages à la hors classe.

Rappelons qu'avec la loi de transformation de la fonction publique, la CAPA pour le passage à la hors classe est supprimée.

CAPPEI par VAEP : la circulaire académique

Suite à un entretien téléphone avec Monsieur RATAJ, Responsable académique de l'Adaptation scolaire et la Scolarisation des élèves Handicapés, le SNETAA-FO avait annoncé, il y déjà quelques semaines, la parution d'une circulaire relative à l'obtention du CAPPEI par la Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle (VAEP).

Ce texte ainsi qu'un arrêté d'ouverture de l'examen du CAPPEI par VAEP en 2022, ont été publiés dans la seconde partie du mois de mai ([les télécharger ici](#)). Ils apportent des informations utiles sur les dates d'inscription ainsi que les modalités de transmissions des dossiers.

Les candidats devront, à partir du 13 septembre 2021, télécharger sur le site du rectorat, le dossier de recevabilité.

Une fois complété et signé par le candidat, il conviendra de le retourner de façon dématérialisée avant le 22 octobre 2021.

Les résultats de recevabilité seront communiqués le 30 novembre 2021.

Rappelons que les candidats dont la recevabilité aura été validée, se verront proposer une formation pour préparer l'épreuve d'admission qui aura lieu entre le 21 février et le 8 avril 2022.

Pour cette épreuve, un dossier sera à déposer sur une plate-forme numérique mise en place à cet effet.

Plutôt qu'une VAEP, le SNETAA-FO aurait préféré que les collègues qui enseignent depuis de nombreuses années en SEGPA ou EREA, se voient d'office attribuer cette certification.

Les recours aux mutations intra-académiques

Le 15 juin, à partir de 14 heures, seront publiés les résultats de mutations intra-académiques sur l'application I-Prof.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi de la transformation publique, les commissions paritaires ne sont plus réunies pour étudier les résultats avant leur publication.

À la place, cette loi a introduit la possibilité aux personnels qui n'ont pas obtenu de mutation ou qui ont été mutés sur un poste non demandé (stagiaires affectés en extension), d'engager un recours administratif en étant accompagné par un syndicat représentatif.

Le SNETAA-FO, premier syndicat chez les PLP est bien entendu considéré comme représen-

tatif par le ministère. Ce qui n'est pas le cas de tous les syndicats de l'académie.

Ces recours consistent en plusieurs réunions bilatérales entre le syndicat et l'administration. Seul les recours pour lesquels un syndicat a été dûment mandaté y sont évoqués.

L'an passé, le SNETAA-FO a rencontré à deux reprises, fin juillet et fin août, le Département des Personnels Enseignants. De nombreux courriels ou appels téléphoniques ont accompagné ces rencontres.

Au final, la moitié des collègues qui ont mandaté le SNETAA-FO, ont obtenu une révision temporaire de leur affectation.

N'hésitez donc pas à engager un recours !

Demande d'audience à la Rectrice

CAP 3 ans, moyens supplémentaires, continuité pédagogique défailante, ISOE part modulable en SEGPA, conditions de travail, comité de suivi de la transformation de la voie professionnelle...

Ce sont des sujets que nous souhaitons aborder en audience avec la Rectrice. Une demande a été faite fin mai ([lire ici](#)).

L'an passé, le SNETAA-FO avait pu échanger pendant près de trois heures.

La Rectrice était accompagnée du Secrétaire Général d'Académie, du Secrétaire Général de Région Académique, de son Directeur de Cabinet et de la Doyenne des IEN.

Affaire à suivre...

Les familles de métiers à la rentrée 2021

Un arrêté du 3 mai dernier ([lire ici](#)) a mis à jour la liste des différentes familles de métiers en seconde Bac Pro.

Ce sont 5 familles de métiers qui à la rentrée 2021 vont rejoindre les 10 déjà existantes :

- métiers de la maintenance des matériels et des véhicules;
- métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels;
- métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement;
- métiers des transitions numérique et énergétiques;
- métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées.

Lors d'un groupe de travail conjoint aux académies de Lille et d'Amiens, auquel était présent le SNETAA-FO, Madame Dominique LÉVÈQUE, Cheffe de la Cellule Académique Af-

fectation du 2nd degré, a indiqué que l'appellation famille de métiers manquait de lisibilité pour les parents des élèves de troisième. Il est très difficile pour eux de se faire une véritable idée du métier préparé. Cela conduit un certain nombre de familles à choisir une orientation en CAP plutôt qu'en Bac Pro.

D'autant plus que dans un même établissement, il est très rare qu'en première et terminale Bac Pro, tous les métiers d'une famille soient proposés. Les élèves n'ont alors que deux choix possibles : préparer un Bac Pro non souhaité ou intégrer un autre établissement souvent éloigné de leur domicile. Or ces élèves, sont que très rarement mobiles

Rajoutez à cela que ces familles de métiers font perdre une année de pratique professionnelle et vous comprendrez pourquoi le SNETAA-FO rejette ce dispositif.

Compte rendu du Grenelle de l'Éducation

Le 26 mai dernier, notre fédération, la FNEC-FP-FO, a participé à la réunion mise en place par le Ministre, juste avant sa conférence de

presse sur le Grenelle de l'Éducation.

Un compte rendu de cette réunion est à [lire ici](#).